

## « FORTUNE » DE MER

**La frégate anti-sous-marine La Motte-Picquet, patrouillant en méditerranée centrale, a découvert vendredi 1<sup>er</sup> juin, dix-huit corps sans vie à la dérive. Après avoir été embarqués, ils ont été ramenés à Toulon afin de leur donner une sépulture digne et humaine. L'équipage a été confronté de près à l'horreur que véhiculent ces trafics ignobles d'êtres humains. Faisant preuve d'une grande dignité et d'une réaction appropriée face à ce drame, il a effectué son devoir en honorant l'obligation d'assistance à laquelle aucun marin civilisé ne peut et ne doit se soustraire.**

### LES CIRCONSTANCES

La frégate *La Motte Picquet*, lors d'une mission de surveillance des pêches, au large du golfe de Syrte, a découvert dix huit corps sans vie à la dérive. Les recherches sur zone n'ont pas permis de retrouver d'autres dépouilles.

Cette zone est un lieu de passage fréquent pour des migrants qui cherchent à atteindre les îles de Malte ou de Lampedusa en Italie. Déjà, lors des jours précédents vingt-sept naufragés avaient pu être secourus après avoir passé plus de 36 heures accrochés à des cages à poissons (utilisées en particulier pour la pêche au thon rouge) en haute mer.



Visite de Monsieur Hortefeux à bord du La motte-Picquet

### DANS LE RESPECT ET LA DIGNITE

A son retour au port d'attache, le bâtiment de la Marine nationale a reçu la visite du ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement, Monsieur Brice Hortefeux. Les dépouilles ont été ramenées à Toulon pour recevoir une sépulture décente dans le cimetière de la ville de Toulon.

L'inhumation a eu lieu jeudi, lors d'une cérémonie funéraire animée par les trois religions du livre. Les tombes seront anonymes, le séjour prolongé dans l'eau ayant empêché l'identification des corps.

### QUELLES SOLUTIONS ?

Une lutte plus efficace contre ces trafics inhumains reposera sur un renforcement de la coopération entre des administrations concernées et les pays riverains.

Dans ce cadre, le rôle de la nouvelle agence européenne FRONTEX sera crucial. Cette agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne a été créée en 2004.

FRONTEX travaille en liaison étroite avec d'autres partenaires de la Communauté et de l'UE chargés de la sécurité aux frontières extérieures, tels qu'EUROPOL, CEPOL et l'OLAF. Elle renforce la sécurité aux frontières en assurant la coordination des actions des États membres dans le cadre de la mise en œuvre des mesures communautaires relatives à la gestion des frontières extérieures.